

Annexe 4 bis : prise en charge par un tiers des prestations Pam 75 – par prélèvement

Autorisation de prélèvement

Je soussigné(e), Nom : _____ Prénom : _____

Agissant en qualité de : _____

Agissant au nom de la société : _____

dont le siège social est situé : _____

SIRET : _____

Référence de l'engagement/commande : _____

Autorise l'établissement bancaire : _____

Adresse : _____

teneur du compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements relatifs aux sommes dues au service PAM 75 pour l'utilisation du Service de transport. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le service PAM 75.

N° ICS : FR32222867C34

Désignation du titulaire du compte à débiter	Désignation du créancier
_____	Keolis Mobilité Paris 5 rue Corbineau 75012 Paris

Désignation du titulaire du compte à débiter				Désignation, nom et adresse de l'établissement teneur du compte
Etablissement	Guichet	N° du compte	Clé RIB	

Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire complet (RIB, BIC et IBAN)

Le présent engagement vaut jusqu'à la date du ____/____/____. Il peut être dénoncé à tout moment par lettre recommandée RAR avec un préavis de deux mois, ou sans délai à compter de la date d'application d'un arrêté modifiant les conditions d'accès ou les tarifs applicables aux usagers du Service PAM 75.

Fait à : _____

Le : _____

Cachet :

Signature :